

Avril 2026



l'Escovien

www.eschau.fr

Journal d'informations municipales - n°81

Votre nouvelle équipe municipale !



**CÉRÉMONIE DE
COMMÉMORATION**

Vendredi 8 mai

**FÊTE
DU VÉLO**

Dimanche 14 juin

**FÊTE DE LA
MUSIQUE**

Samedi 20 juin

ENSEMBLIER EN CHAUDRONNERIE FINE, TUYAUTERIE INDUSTRIELLE, AGRO-ALIMENTAIRE ET PHARMACEUTIQUE
MAINTENANCE - APPAREILS SOUS PRESSION - MÉCANIQUE DE PRÉCISION - FRAISAGE COURSE 5 MÈTRES - MÉCANO-SOUDURE
CONCEPTION ET RÉALISATION DE MACHINES SPÉCIALES - PROTOTYPES - MARQUAGE LASER - ATELIER BLANC

depuis 1947
Savoir-faire & Innovation

LA TECHNI-SOUDURE E. PEREZ

18, rue du Tramway 67114 ESCHAU
tél : 03 90 29 88 29 fax : 03 90 29 88 20
site : www.latechnisoudure.com



Chaque ouvrage nous engage.

Couverture Zinguerie Etanchéité depuis 1903



bilz-charles.fr



16 rue du tramway 67114 Eschau
Tél. 03 88 79 51 00
contact@bilz-charles.fr



Bientôt à PLOBSHEIM-ESCHAU Un lieu de vie événementiel et gourmand ouvert à tous !



Resté silencieux pendant plus d'un an, le restaurant sur la base nautique de Plobsheim rouvre ses portes en juin sous un nouveau nom : l'Optimist, avec encore plus à vous offrir qu'un endroit où manger.

L'Optimist, c'est un espace ouvert à tous, pour vivre des moments uniques en pleine nature : animations, concerts, jeux ... le tout en vous régaland grâce à une carte créée avec soin : courte et évolutive, construite au fil des saisons

avec des produits locaux. Un plat du jour renouvelé chaque midi, une carte gourmande le soir et le week-end, et de la petite restauration en continu pour qui se promènerait par là avec un petit creux.

En attendant l'ouverture en juin, retrouvez-les sur :
Instagram
[@loptimist_plobsheim](https://www.instagram.com/loptimist_plobsheim)
Facebook
[@L'Optimist Plobsheim](https://www.facebook.com/LOptimistPlobsheim)
pour suivre leur avancée.



Madame, Monsieur, Mes chers Concitoyens,

Le 15 mars dernier, ont eu lieu les élections municipales.

À Eschau, comme dans 66% des communes alsaciennes, une seule liste était proposée aux suffrages des électeurs. C'est pourquoi, dimanche soir avons-nous les yeux rivés sur le taux de participation, plus que sur le nombre de bulletins à notre nom au fond des urnes.

En la circonstance, avec 43,36% de participation, on peut estimer que les eschoviens ont fait preuve de civisme. On ne peut que s'en féliciter. Au nom de l'équipe « *Heureux à Eschau-Wibolsheim* », je vous remercie très chaleureusement pour la confiance que vous nous avez accordée.

Des engagements à tenir

Vous pouvez être certains que nous ne reculerons devant aucun effort afin d'honorer les engagements pris à l'occasion de ces élections.

En effet, lors de la semaine d'échanges que nous vous avons proposée en janvier, de nos échanges réguliers, ainsi que par les questionnaires en ligne, nous vous avons écoutés. Et nous vous avons compris !

Eschau dispose d'un environnement et d'un cadre de vie exceptionnel, qu'il faut préserver.

Eschau est un village plein de vie, et cela ne doit pas changer.

Eschau est une commune attractive qui doit continuer à investir pour la jeunesse, l'enfance et l'éducation.

Eschau doit être une collectivité gérée avec efficacité, à l'écoute de ses habitants.

Une nouvelle équipe au travail

La nouvelle municipalité associe anciens et nouveaux élus, gage d'expérience, de capacité à agir vite, de regards neufs et de force de proposition. Elle est déjà au travail, ayant immédiatement pris le relais de l'équipe sortante, que je remercie encore très sincèrement pour les six années d'engagement et de travail. J'ai une pensée toute particulière pour les élus qui au bout d'un quart de siècle au service de la commune prennent une retraite bien méritée.

La nouvelle équipe que je vous invite à découvrir dans ce numéro, n'aura de cesse d'agir pour l'intérêt général de notre village dans lequel nous sommes heureux de vivre.

Votre Maire et Conseiller d'Alsace,
Yves Sublon



*Merci
pour votre
confiance,
et votre
civisme.*



SOMMAIRE

Votre nouvelle équipe municipale.....	4-5	La mairie vous informe.....	7
Budget primitif 2026.....	6	Les médiévales 2026.....	12
		Agenda.....	14

Votre nouvelle équipe municipale



Yves Sublon



Céleste Kreyer



Marie-Antoinette Stevaux



Marc Mertz



Roselyne Litewka



Roger Schreiber



Anne-Marie Goeury



Denis Birgel



Jean-Marc Duvernoy



Laurent Bindel



Céline Gaubert



Virginie Schaal



Edmond Rustenholtz



Anne Escher



Nathalie Eberhart



Catherine Pichon



Nikola Erdelic



Benoit Lefèvre



Sandra Sprauel



Laure Schauder



Léo Hilpert



Céline Langlais



Frédéric Jarand



Sarah Minni



Karim Zaitri



Amandine Pittaluga



Joseph Contino



Ludivine Chadli



Richard Tisserant



Louisa Ruiz



David Rémy

Photos : Frédéric Jarand



Les adjoints

Céleste Kreyer 1^{er} Adjoint au Maire

- Affaires financières et budgétaires,
- Aménagement du territoire - Urbanisme,
- Affaires foncières et opérations immobilières,
- Politique de l'Habitat.

Marie-Antoinette Stevaux 2^{ème} Adjointe au Maire

- Gestion du pôle scolaire et périscolaire (PSP),
- Affaires scolaires (ATSEM) et Périscolaires et Accueil de loisirs « Les Petits Loups »,
- Animation de la politique jeunesse (Espace jeunes),
- Relations avec le collège Sébastien Brant.

Marc Mertz 3^{ème} Adjoint au Maire

- Construction de nouveaux équipements communaux,
- Maintenance du patrimoine bâti communal,
- Accessibilité « Personnes à Mobilité Réduite » et établissements recevant du public,
- Marchés publics de travaux et de fournitures/services.

Roselyne Litewka 4^{ème} Adjointe au Maire

- Affaires relatives à la petite enfance,
- Mise en œuvre du service public de la petite enfance (SPPE),
- Petite crèche « Les Galipettes »,
- Relais Petite enfance « Le Gentil'Home »,
- Conseil municipal des enfants,
- Affaires scolaires (écoles maternelles et école élémentaire).

Roger Schreiber 5^{ème} Adjoint au Maire

- Développement durable,
- Environnement et gestion des déchets,
- Cadre de vie (fleurissement, embellissement, décoration de la commune)
- Forêt communale d'Eschau,
- Chasse - Agriculture et entretien des chemins communaux,
- Espaces verts communaux et cimetière.

Anne-Marie Goeury 6^{ème} Adjointe au Maire

- Affaires sanitaires et sociales,
- Centre communal d'action sociale (CCAS),
- Séniors (fête des Aînés, résidence Dinah Faust etc),
- Comité national d'action sociale (CNAS),
- Proposition attribution logement social.

Denis Birgel 7^{ème} Adjoint au Maire

- Développement et animation de la vie culturelle (fête de la musique, concerts, théâtre, autres manifestations culturelles),
- Médiathèque Jean Egen,
- Ecole municipale de musique et de danse « La Barcarolle »,
- Partenariat avec la SPL « L'Illiade », Baal Novo, Université Populaire, etc.
- Jumelage avec la commune allemande de Hohberg,
- Tourisme patrimonial.

Les conseillers municipaux délégués

Jean-Marc Duvernay 1^{er} Conseiller Municipal Délégué

- Eclairage public,
- Voirie,
- Réseaux, Nouvelles technologies/ numérique,
- Mobilités.

Laurent Bindel 2^{ème} Conseiller Municipal Délégué

- Vie festive (14 juillet, fête de l'été, fête du canal, médiévales, etc).
- Cérémonies officielles (Vœux du Maire, etc).

Céline Gaubert 3^{ème} Conseillère Municipale Déléguée

- Développement et animation de la vie économique,
- Forum de l'Emploi,
- Publicité extérieure (RLPE/TLPE),
- Marché hebdomadaire,
- Relations avec le Centre de Formation des Apprentis.

Virginie Schaal 4^{ème} Conseillère Municipale Déléguée

- Citoyenneté,
- Mémoire – Cérémonies patriotiques (11 novembre etc)
- Correspondante défense.

LE BUDGET PRIMITIF 2026

Le 23 février 2026, pour sa dernière séance de la mandature, la municipalité a adopté le budget 2026, dont nous vous présentons les grandes masses.

Principaux constats : **Des dépenses en très légère hausse de 2.5% par rapport au budget 2025.**



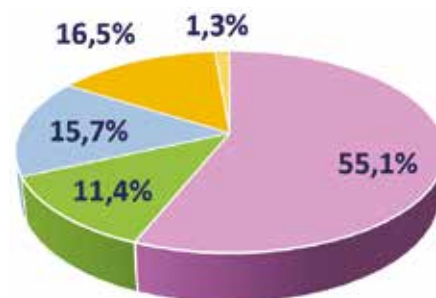
Des recettes qui progressent peu de 0,35 % en 1 an.

Des investissements qui se terminent et se poursuivent : 2 154 700 € prévus en 2026.

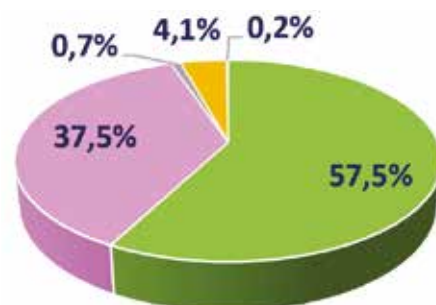
Des réserves qui se reconstituent.

Les taux des impôts restent identiques en 2026.

Recettes de fonctionnement	B.P. 2026
Impôts – Produits de la fiscalité	3 416 700 €
Autres impôts et taxes	704 800 €
Dotations, participations et subventions	970 000 €
Produits et activités des services	1 020 000 €
Atténuation de charges et produits exceptionnels	83 894 €
Reprise de l'excédent de fonctionnement	823 606 €
TOTAL	7 019 000 €



Dépenses de fonctionnement	B.P. 2026
Charges à caractère général et de gestion courante	2 127 000 €
Charges de personnel	3 256 000 €
Charges financières	41 000 €
Atténuation de produits	232 000 €
Charges spécifiques et provisions	11 000 €
TOTAL	5 667 000 €



Autofinancement des investissements : 1 352 000 €

LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS CETTE ANNÉE :

- Le pôle enfance, scolaire et périscolaire, avec notamment l'installation d'une climatisation à l'accueil de loisirs Les Petits Loups et divers investissements dans les écoles et la petite crèche : **192 500 €**
- Le pôle environnement & cadre de vie, avec notamment les travaux de réaménagement et végétalisation du cimetière et le développement de l'offre touristique sur la commune : **601 100 €**
- L'action culturelle, sociale, associative, festive et sportive, avec notamment comme projet phare le réaménagement du parvis de l'Abbatiale : **683 400 €**
- Les services généraux, avec l'installation d'une borne multimédia d'information devant la Mairie et des travaux de façade du bâtiment de l'hôtel de ville : **273 000 €**
- Le remboursement du capital des emprunts : **404 700 €**



Soit un total de dépenses d'investissement : 2 154 700 €

LE FINANCEMENT DES PROJETS :

- Le fonds de compensation de la TVA : **288 060 €**
- Les taxes d'aménagement : **160 000 €**
- Report de l'excédent d'investissement : **759 999 €**
- Les fonds propres : **946 641 €**



Soit un total de recettes d'investissement : 2 154 700 €



Liste des délibérations du Conseil Municipal du 23 février 2026

- **2026-01** : Décisions du Maire du n°01/2026 au n°02/2026 prises au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- **2026-02** : Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026.
- **2026-03** : Présentation et vote du Budget Primitif 2026.
- **2026-04** : Vote des taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2026.
- **2026-05** : Concours des maisons décorées de Noël 2025.
- **2026-06** : Demande de subvention exceptionnelle par l'association Bielles et Pistons pour l'achat de petit équipement et fournitures (fonctionnement) et pour l'acquisition de matériel (investissement).
- **2026-07** : Demande de subvention exceptionnelle (fonctionnement) par la Société de Gymnastique d'Eschau (SGE) à la suite de leur participation au championnat de France de gymnastique.
- **2026-08** : Attribution des subventions de fonctionnement 2025 aux associations membres du Groupement des Associations d'Eschau.
- **2026-09** : Attribution d'une subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale d'Eschau pour l'année 2026.
- **2026-10** : Révision des tarifs de l'Accueil de Loisirs « Les Petits Loups » à compter du 1er septembre 2026.
- **2026-11** : Attribution d'une subvention à la Coopérative scolaire de l'école maternelle « La Clé des Champs » pour les classes de découverte, les classes transplantées et les classes d'environnement au titre de l'année 2026.
- **2026-12** : Attribution d'une subvention à la Coopérative scolaire de l'école maternelle « Les Hirondelles » pour les classes de découverte, les classes transplantées et les classes d'environnement au titre de l'année 2026.
- **2026-13** : Attribution d'une subvention à la Coopérative scolaire de l'école élémentaire « L'Île aux Frênes » pour les classes de découverte, les classes transplantées et les classes d'environnement au titre de l'année 2026.
- **2026-14** : Attribution d'une subvention au collège Sébastien Brant pour les voyages et sorties scolaires organisés au cours de l'année 2026.
- **2026-15** : Plan communal de lutte contre le frelon à pattes jaunes (FAPJ).
- **2026-16** : Modalités de mise en œuvre du Compte Personnel d'Activité.
- **2026-17** : Plan de formation 2026.
- **2026-18** : Création de 2 postes d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet à l'école de musique « La Barcarolle » pour l'année scolaire 2025/2026.
- **2026-19** : Création de postes au Pôle Scolaire et Péri-scolaire.
- **2026-20** : Création de postes au Centre Technique Municipal.
- **2026-21** : Création de 8 postes saisonniers « JOBS D'ÉTÉ 2026 ».
- **2026-22** : Mise à jour du tableau des effectifs.
- **2026-23** : Compromis de constitution de servitudes au profit d'Électricité de Strasbourg.
- **2026-24** : Vente de terrains communaux - Situés rue du Canal à Monsieur Loic URFER et Madame Gwendoline FRASSLE.
- **2026-25** : Acquisition d'une parcelle appartenant à l'Etat.
- **2026-26** : Synthèse des réunions du Conseil de l'Eurométropole du 19 décembre 2025 et du 6 février 2026.



Urbanisme

Les autorisations d'urbanisme permettent de vérifier qu'un projet de construction respecte les règles d'urbanisme en vigueur.

Où déposer la demande ?

www.eschau.ads.strasbourg.eu



Doit-on recourir à un architecte ?

- Le recours à l'architecte est obligatoire, lorsque la surface de plancher est supérieure à 150m².

Quels sont les délais d'instruction ?

- 2 mois pour les demandes de permis de construire pour une maison individuelle ou pour les permis de démolir.
- 1 mois pour les déclarations préalables.
- En périmètre de monuments historiques, les délais d'instruction sont majorés d'un mois.

Que faire après l'obtention de l'autorisation de travaux ?

- L'autorisation de travaux doit être affichée, dès sa notification, de manière visible depuis le domaine public, et pendant toute la durée des travaux.
- Dès le commencement de travaux, une déclaration d'ouverture de chantier doit être déposée en mairie.

Quelle est la durée de validité d'une autorisation d'urbanisme ?

Les autorisations d'urbanisme ont une durée de validité de trois ans à compter de la notification de la décision de la Mairie. Elles ne sont plus valables si les travaux n'ont pas commencé dans les trois ans ou si passé ce délai, les travaux ont été interrompus plus d'1 an consécutif.



Que faire après l'achèvement des travaux ?

Une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux doit être adressée à la commune. Ce document peut être demandé en cas de vente du bien.

Demande de rendez-vous en mairie ou plus d'informations :
urbanisme@eschau.fr
03 88 64 90 65

Liens utiles :

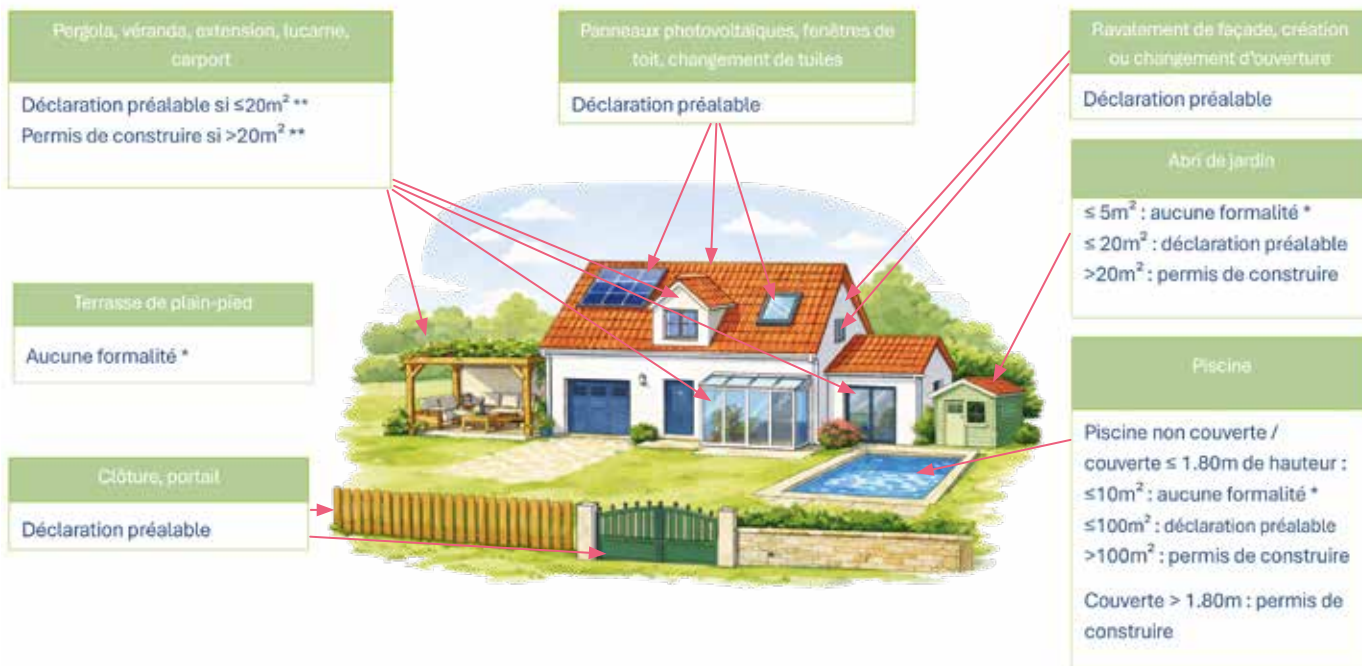
www.strasbourg.eu/permis-de-construire



www.strasbourg.eu/declaration-prealable



www.strasbourg.eu/permis-de-demolir



* Sauf périmètre de monuments historiques

** Possibilité de déposer une déclaration préalable jusqu'à 40 m² pour un projet en zone urbaine du Plan Local d'Urbanisme (zone U), accolé à une construction existante, si la surface plancher nouvellement créée n'a pas pour effet de porter la surface plancher totale de la construction à 150 m².

Travaux

Réaménagement du cimetière

Début 2026 ont été entrepris dans notre cimetière communal des travaux de rafraîchissement de certains aménagements paysagers, de plantation d'arbres, de réaménagement des abords du jardin du Souvenir.

Dans une seconde phase de travaux qui aura lieu après l'été sera réalisé un enherbement de la plupart des espaces entre les tombes et des allées secondaires.

Ces travaux permettront de changer fondamentalement la gestion du cimetière en matière de désherbage.

Ce verdissement des inter-tombes modifiera l'aspect du cimetière et nécessite l'implication de tous les titulaires de concession funéraire.

Avant la mise en œuvre de ces travaux afin de présenter les objectifs, une réunion publique d'information se tiendra **le jeudi 18 juin 2026 à 19h dans la salle de la médiathèque d'Eschau.**

Espace canin

Finalisation de l'espace canin situé à proximité du canal côté est du cœur de vie. Cet espace sera ouvert au public après le 15 mai 2026, l'engazonnement est réalisé, en attendant la pousse du gazon, reste la pose d'un banc, d'un dévidoir de sachets et d'une poubelle à poser.



Dans les coulisses, le fleurissement estival 2026 de la commune bat déjà son plein !

Ce sont plus de 6000 plants qui sont actuellement en culture dans la serre communale du Centre technique municipal.

Réceptionnés en plants juvéniles avec seulement une courte tige et quelques feuilles, ces plants sont rempotés et mis en culture par les soins de l'équipe de jardiniers de la commune avant de pouvoir être plantés en pleine terre ou en jardinières et bacs le moment venu.

Vivement l'été !



Eschau s'engage dans la lutte contre le frelon asiatique !

Le frelon asiatique ou **frelon à pattes jaunes (FAPJ)**, espèce invasive, est un grand prédateur d'abeilles à miel et d'insectes en général. C'est pourquoi la commune d'Eschau a développé avec l'association des Apiculteurs de Strasbourg (ASAPISTRA) un plan de lutte communal.

La commune a ainsi financé l'achat de 35 pièges sélectifs de FAPJ qui ont été distribués à des habitants volontaires pour participer au piégeage.

Après l'organisation d'une réunion publique en vue de recruter des habitants volontaires et ainsi mailler le territoire et quelques aléas liés à la livraison des pièges, le plan de lutte communal contre le FAPJ est entré dans sa phase opérationnelle avec la distribution de pièges aux habitants volontaires le jeudi 2 avril 2026.

Le piégeage a lieu essentiellement au printemps dans le but de capturer les reines fondatrices à la sortie de l'hibernation avant qu'elles ne fondent une nouvelle colonie.

Les habitants volontaires ont été formés par ASAPISTRA à l'utilisation des pièges et sur les périodes de piégeage à respecter pour limiter les impacts sur les autres espèces non-cible.

Des pièges à FAPJ seront également mis en place et suivis par ASAPISTRA dans certains espaces publics communaux afin de parfaire le maillage du territoire. Merci de pas toucher ces pièges.

Bon à savoir : dans le cadre du plan de lutte communal, la commune rembourse, sous conditions, la destruction de nid de FAPJ :

- Facture attestant la destruction d'un nid de FAPJ sur le ban communal,
- Photos prouvant que la colonie détruite est bien un nid de FAPJ situé sur le ban communal,
- Copie du Certificat de validité de l'opérateur réalisant la prestation de destruction,
- Engagement du prestataire à n'utiliser qu'un biocide non rémanent (par ex. pyrèthrine),
- Justificatif de domicile du bénéficiaire,
- RIB



La lutte contre le frelon à pattes jaunes est l'affaire de tous. N'hésitez pas à signaler à la mairie toute détection de nid de FAPJ sur le territoire de la commune.

Chaque nid détruit produisant environ 150 futures fondatrices de colonie, piégeage et destruction des nids actifs limitent l'expansion du FAPJ.

C'est l'affaire de tous !



La fête du vélo sera transfrontalière !

La Fête du Vélo aura lieu cette année le dimanche 14 juin.

Cette édition prendra une dimension transfrontalière puisque l'itinéraire nous mènera en Allemagne dans la commune de Hofweier avec laquelle Eschau est jumelée depuis plus d'un an. Un premier temps fort de cette Fête du Vélo sera la rencontre sur le pont Pflimlin d'une délégation de la commune de Hofweier qui nous accompagnera jusqu'à destination.

Le repas de midi sera tiré du sac, le maintien au frais sera assuré pendant le déplacement.

- Desserts et boissons seront offerts par les municipalités jumelées.
- Départ à 10h depuis le foyer St-Trophime en face de l'abbatiale.
- Casque recommandé pour tous et obligatoire pour les moins de 12 ans.
- Les enfants mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents.

- Distance à parcourir 40 km aller-retour.
- Pause de midi à Hofweier retour à Eschau vers 16h30.

Téléchargez le bulletin d'inscription obligatoire sur www.eschau.fr

À remettre en mairie ou à envoyer à mairie@eschau.fr avant le 11 juin 2026 ou retirez-le en mairie.

12^{ème} édition des Médiévales d'Eschau

La 12^{ème} édition des Médiévales d'Eschau se déroulera le dimanche 27 septembre 2026

Lors de ce week-end festif, chevaliers et troubadours prendront possession du village d'Eschau pour la plus grande joie des participants. Musiques, danses, spectacle, artisanat, visites guidées, jeux et ripailles dans les tavernes escoviennes draineront la foule. L'occasion idéale pour faire renaître les costumes, les rites et les coutumes d'Antan. L'événement attire tous les deux ans plusieurs milliers de visiteurs.

L'événement nécessite des mois de préparation pour les associations et les bénévoles du Groupement des Associations d'Eschau. Les couturières des «*Doigts d'Antan*» travaillent depuis plusieurs années pour étoffer la garde-robe médiévale et de nombreux bénévoles, dont les membres du «*Club Med*» réalisent jeux et décorations. Une véritable passion les anime. Ils participent activement au rayonnement de cet événement et sans eux, rien ne serait possible.

Appel aux exposants et bénévoles pour participer aux médiévales

Les exposants (de produits artisanaux ou alimentaires, impérativement en lien avec la thématique médiévale)
et les bénévoles intéressés pour participer
à l'événement sont invités à se manifester auprès
**du Groupement des Associations en adressant un courriel
à medievaleseschau@gmail.com**

2026 : année de célébration de l'archéologie à Eschau

Les premiers évènements s'adressent aux collégiens du Collège Sébastien Brant. Dès le mois de mars une exposition photographique a permis aux jeunes collégiens de se familiariser avec les fouilles archéologiques et les découvertes réalisées par Archéologie Alsace. Cet arrêt sur image est commenté auprès de deux classes de collégiens par des experts d'Archéologie Alsace.

Courant avril, un deuxième temps, toujours réservé aux collégiens, aura lieu dans les locaux d'Archéologie Alsace au Centre de Conservation et d'études d'Alsace. Les collégiens découvriront ce qu'est le métier d'archéologue, les outils et les méthodes d'intervention, ainsi que les vestiges qui y sont conservés, et qui ont été collectés lors des fouilles entreprises à Eschau.

Lors de cette sortie, subventionnée par la commune d'Eschau, une visite de la Bibliothèque humaniste de Sélestat, qui conserve d'exceptionnels fonds écrits datés du 7^{ème} au 20^{ème} siècle viendra compléter le programme de la journée.

Début juin, les élèves du Collège se rendront sur le site de l'Abbatiale pour une visite commentée. L'expert de l'INRAP*, auteur des fouilles menées sur la façade de l'Abbatiale, sera présent. Des rencontres similaires seront proposées, accessibles à tout public. Cet été, scrutez les prochaines publications municipales sur le programme des évènements liés à ce sujet.

Ceux-ci auront lieu principalement en septembre/octobre, avec une apogée d'évènements lors et autour des fêtes médiévales du 27 septembre, comme nous l'avons déjà annoncé au bulletin municipal de janvier 2026.



* INRAP : Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.



PORTRAIT

Viviane Sattler,
Adjointe du Patrimoine

Après plusieurs années au service du public, Viviane Sattler, agente de bibliothèque à la médiathèque Jean Egen, a pris sa retraite le 1^{er} février 2026.

Arrivée comme bénévole en 2016, elle a ensuite intégré l'équipe en 2017, avant d'être recrutée comme titulaire en 2021. Grâce à sa douceur, son sens de l'accueil et son écoute attentive, elle a su créer un climat chaleureux, apprécié de tous les usagers.

Les enfants l'appréciaient tout particulièrement pour son accueil bienveillant et sa présence

rassurante. Elle savait créer un lien de confiance lors des visites de classes ainsi que durant les ateliers du mercredi, qu'elle animait en collaboration avec des bénévoles.

Pour assurer la continuité du service, Samira Filali Lahlah, ancienne bénévole et déjà expérimentée dans le domaine de la lecture publique, a rejoint l'équipe le 1^{er} juin 2025 et occupe



depuis le 1^{er} février 2026 un poste contractuel.

La municipalité et l'équipe de la médiathèque remercient chaleureusement Viviane Sattler pour son investissement et lui souhaitent une très belle retraite, tout en souhaitant la bienvenue à Samira Filali Lahlah dans ses nouvelles fonctions.

Fête de la musique : appel à candidature

A l'occasion de la Fête de la Musique, la commune invite les Escoviens à partager leur passion pour la musique **le 20 juin prochain.**

Vous êtes un groupe de musiciens/chanteurs, une chorale ?

Contactez-nous : mairie@eschau.fr



Le programme du Jardin Monastique d'Eschau

- **Samedi 9 mai**
TROC DE PLANTES
Le printemps avance à grands pas et nous approchons de la date de notre premier événement de l'année au jardin : le troc de plantes qui aura lieu le samedi 9 mai prochain à partir de 14h00 dans l'enceinte du jardin.
- Cet après-midi convivial nous permettra de nous retrouver, amateurs de jardins et curieux des plantes pour cette journée d'échanges de plants, de semences, mais également de conseils et de savoir-faire.
- N'hésitez pas à en parler à

vos amis et connaissances... et même si vous n'avez rien à proposer en échange, vous pourrez néanmoins repartir avec les quelques plantes que vous avez envie d'acquérir, en échange d'un petit don à l'association !



- **Samedi 6 et dimanche 7 juin**
RENDEZ-VOUS AUX JARDINS
Différentes animations seront proposées pour enfants et adultes au jardin monastique d'Eschau samedi et dimanche à partir de 14h.
 - **Samedi 6 juin**
VISITE GUIDÉE DE L'ABBATIALE
à partir de 14h30.
 - **Dimanche 21 juin**
FÊTE DE LA MUSIQUE AU JARDIN
Concert au jardin monastique, entrée libre.
- Renseignements :**
06 26 67 30 05 ou ddzachary@yahoo.fr

AVRIL

DIMANCHE 26 AVRIL THÉ DANSANT

avec Duo Tendance à partir de 14h30 à la salle de la SGE.

**DIMANCHE 26 AVRIL
SORTIE NATURE GALETS : QUI ÊTES-VOUS ?** Une initiation à la connaissance des roches (nature et origine) par l'observation et l'identification des galets extraits de la gravière. Rdv à 14h. Lieu communiqué à l'inscription.

LUNDI 27 AVRIL ATELIER BOUGEOTTE BABY GYM

de 9h30 à 11h au périscolaire « Les Petits Loups ». Renseignements et inscriptions : reaap@eschau.fr

MERCREDI 29 AVRIL « APRÈS LA NAISSANCE : SE RETROUVER DANS SON CORPS DE MÈRE (OU DE FEMME) »

à 10h15 avec Salomé Charlier, ostéopathe Renseignements et inscription : reaap@eschau.fr 1 rue Germain Muller - Eschau 03 88 68 56 06.

MAI

SAMEDI 2 MAI « ELLES, ILS MARCHENT ET NETTOIENT » (LMN)

Action citoyenne de ramassage des déchets Rdv à 9h sur le parking de la mairie d'Eschau.

**MERCREDI 6 MAI
BULLE DES TOUT-PETITS** de 9h30 à 10h à la Médiathèque Jean Egen. De 0 à 3 ans. Sur inscription au 03 90 64 62 07.

**MERCREDI 6 MAI
ATELIER « FABRIQUE TON MUSÉE IMAGINAIRE »** de 14h30 à 16h30 à la Médiathèque Jean Egen. Dès 7 ans. Inscriptions au 03 90 64 62 07.

**VENDREDI 8 MAI
CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION** à 11h au Monument aux Morts.

**SAMEDI 9 MAI
TROC DE PLANTES** à 14h au Jardin Monastique. Renseignements : 06 26 67 30 05 ou ddzachary@yahoo.fr

**SAMEDI 9 MAI
STAGE DE DANSE STANDARD ET LATINES** avec Bernd Junghans www.eschaudanse.fr

**MERCREDI 13 MAI
SPECTACLE QAQORTOQ** Spectacle tout public à partir de 10 ans. À 17h sur le parvis du Centre Camille Claus. www.lepharecie.com Inscription en mairie.

**DIMANCHE 17 MAI
MANIFESTATION SPECTACLE** Lutte contre l'homophobie (voir affiche dans les tableaux d'affichage).

**MARDI 19 MAI
ATELIER « ÊTRE PAPA AUJOURD'HUI »** De 19h-21h30. Agressivité et empathie. Avec David Dutarte, éducateur spécialisé, formateur et responsable du réseau FamilyLab France. Inscription : reaap@eschau.fr 1 rue Germain Muller Eschau 03 88 68 56 06.

**MERCREDI 20 MAI
APPRIVOISER LA MATIÈRE MANIPULATION D'ARGILE** Entre 9h et 11h. Atelier parents / enfants 2 ans à 6 ans. Inscription : reaap@eschau.fr 1 rue Germain Muller - Eschau 03 88 68 56 06.

**MERCREDI 20 MAI
HEURE DU CONTE** à 10h30 à la Médiathèque Jean Egen. Dès 4 ans. Entrée libre.

**JEUDI 21 MAI
INITIATION YOGA** avec Claudia + jeu libre 9h30-11h Bâtiment de l'Accroche. Renseignements et inscriptions : reaap@eschau.fr

**DIMANCHE 24 MAI
CONCOURS DE PÊCHE « PENTECÔTE »** AAPPMA - Etangs Augraben.

**DIMANCHE 24 MAI
VIDE GRENIER** de 6h à 18h rue de l'Industrie/rue de l'artisanat. Parkings visiteurs : Super U et Trèfle Vert. Renseignements : www.petanqueclubeschau.fr

**MERCREDI 27 MAI
SPECTACLE « LA TOUTE PETITE GRAINE DU BAOBAB »** à 10h30 à la Médiathèque Jean Egen. De 1 à 5 ans. Inscription au 03 90 64 62 07.

**VENDREDI 29 MAI
CLUB DE LECTURE** de 18h à 20h à la Médiathèque Jean Egen. Public Adulte. Entrée libre. Renseignements au 03 90 64 62 07.

**SAMEDI 30 MAI
ATELIER CRÉATION D'UN JEU VIDÉO PARENTS/ENFANTS** de 10h à 12h à la Médiathèque Jean Egen. Dès 7 ans. Inscriptions au 03 90 64 62 07.

JUIN

**MERCREDI 3 JUIN
BULLE DES TOUT-PETITS** de 9h30 à 10h à la Médiathèque Jean Egen. De 0 à 3 ans. Sur inscription au 03 90 64 62 07

**MERCREDI 3 JUIN
PREMIÈRE RENTRÉE SCOLAIRE RENCONTRE AVEC LES ATSEM** écoles maternelles de 18h30 à 20h. Renseignements et inscription : reaap@eschau.fr / 1 rue Germain Muller Eschau / 03 88 68 56 06.

**VENDREDI 5 JUIN
SOIRÉE CONSTELLATIONS FAMILIALES** à 19h à la médiathèque JeanEgen avec l'association « Bien-être et présence ». Renseignements au 06 21 42 70 23.

**SAMEDI 6 JUIN
VISITE GUIDÉE DE L'ABBATIALE ST-TROPHIME** à partir de 14h30. Renseignements : 06 26 67 30 05 ddzachary@yahoo.fr

**SAMEDI 6 JUIN ET DIMANCHE 7 JUIN
RENDEZ-VOUS AUX JARDINS** à partir de 14h au Jardin Monastique. Différentes animations pour enfants et adultes. Renseignements : 06 26 67 30 05 ddzachary@yahoo.fr

**SAMEDI 6 JUIN
BAL DU CLUB DE DANSE** à 20h au Centre Camille Claus Informations sur www.eschaudanse.fr

**MERCREDI 10 JUIN
CINÉ GRENADINE** à 10h à la Médiathèque Jean Egen. De 3 à 6 ans. Entrée libre

MERCREDI 10 JUIN

ATELIER BIEN-ÊTRE PARENTS-ENFANTS « PORTER ET RESPIRER »

(gratitude et douceur) de 9h à 11h avec Christelle Stephany
Renseignements et inscription :
reaap@eschau.fr - 1 rue Germain Muller - Eschau - 03 88 68 56 06

VENREDI 12 JUIN

TABLE RONDE « COMPLÈTEMENT TOQUÉS ? ET SI ON EN PARLAIT ? »

de 19h à 20h30 à la Médiathèque Jean Egen. Public Adulte.
Entrée libre. Animée par Cécile De Angelis, Hypnothérapeute.

SAMEDI 13 JUIN

CHANTIER NATURE DU RIED D'ESCHAU

Fauchage, ratissage de la prairie, taille des arbres, visite du site et découverte de ses richesses naturelles. Rdv à 9h sur le parking de la mairie d'Eschau.

DIMANCHE 14 JUIN

FÊTE DU VÉLO

Départ à 10h du Foyer St-Trophime direction HOFWEIER (Allemagne) retour prévu à Eschau vers 16h30 (40 km aller-retour). Repas tiré du sac. Inscription obligatoire uniquement pour le pique-nique et/ou autorisation parentale. Bulletin d'inscription en mairie ou sur www.eschau.fr

MERCREDI 17 JUIN

HEURE DU CONTE à 10h30 à la Médiathèque Jean Egen.
Dès 4 ans. Entrée libre

SAMEDI 20 JUIN

GALA DE FIN D'ANNÉE DU REGAETTON ET DE LA MODERN DANCE

(voir affiche dans les panneaux d'affichage).

SAMEDI 20 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Place des Fête, parvis du Centre Camille Claus. Programme à venir sur www.eschau.fr

DIMANCHE 21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE AU JARDIN MONASTIQUE

Entrée libre. Renseignements :
ddzachary@yahoo.fr
ou 06 26 67 30 05

MERCREDI 24 JUIN

ATELIER « ÊTRE PAPA AUJOURD'HUI »

De 19h-21h30. Dialogue-Cheminer vers l'authenticité avec David Dutarte, éducateur spécialisé, formateur et responsable du réseau FamilyLab France.
Renseignements et inscription :
reaap@eschau.fr - 1 rue Germain Muller Eschau - 03 88 68 56 06.

Accueil du Public

Lundi	8h - 12h	13h - 17h
Mardi	Fermé	13h - 18h
Mercredi	8h - 12h	13h - 17h
Jeudi	8h - 13h	Fermé
Vendredi	8h - 12h	13h - 17h

Tél. 03 88 64 03 76

Équipe municipale :
sur rendez-vous.

Police municipale
Tél. 03 88 64 03 76.

Rappel des permanences

> **Assistante sociale :**
Sur rendez-vous au 03 68 33 82 60.

Services communaux

 > **Médiathèque Jean Egen**
mediatheque@eschau.fr
Tél. : 03 90 64 62 07.


  @mediathequeeschau

 > **École de musique et de danse**
labarcarolle@eschau.fr
Tél. : 03 88 64 03 76.

 > **Accueil de Loisirs « Les Petits Loups »**
petits.loups@eschau.fr
Tél. : 03 90 29 82 11.

 > **Petite crèche « Les Galipettes »**
galipettes@eschau.fr
Tél. : 03 88 68 56 06.

> **Relais Petite Enfance Intercommunal « Le Gentil'Home »**
rpe.intercommunal@fegersheim.fr
Tél. : 07 77 86 91 70.

 > **Espace Jeunes d'Eschau**
animationjeunesse.eschau@fdmjc-alsace.fr
Tél. : 06 30 71 17 71.

> **La Parent'Aïse**
1 rue Germain Muller
reaap@eschau.fr
Tél. : 03 88 68 56 06.

Courriel : mairie@eschau.fr
Site internet : www.eschau.fr

 **Facebook :**
www.facebook.com/CommuneEschau
 **Instagram :** @communeeschau

Fermetures exceptionnelles

Durant le mois de mai, la mairie sera exceptionnellement fermée au public :

- **Vendredi 15 mai**



DÉCHÈTERIES

DÉCHÈTERIES MOBILES :

Samedi 2 mai de 9h à 17h
Lundi 1^{er} juin de 11h à 19h

DÉCHÈTERIES SPÉCIALES VÉGÉTAUX :

vendredi 15 mai de 14h à 19h
vendredi 12 juin de 14h à 19h

Lieu : **rue de la Forge (en face du Super U).**



Marché d'Eschau

Le vendredi à partir de 15 h sur le parking de l'Abbatiale.

24, rue de la 1^{ère} Division Blindée
67114 Eschau





LES ESTIVALES D'ESCHAU

20.06 | Fête de la Musique

13.07 | Fête Nationale

25.07

08.08 | Guingettes de l'été

29.08

22.08 | Fête du Canal

23.08

27.09 | Les Médiévales

